

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES PUBLIQUES
TÉL. : 03.88.21.67.68 -POSTE 62.71

UTILISATION D'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL
ET DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 24 FEV. 2014, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PRESCRITE DU 7 AVRIL 2014 AU 12 MAI 2014 INCLUS SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE INCLUANT LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE PRÉLEVEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMETRES DE PROTECTION AINSI QUE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE.

DES INFORMATIONS POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AUPRES DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE, RESPONSABLE DU PROJET. DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POURRONT ÊTRE CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN. LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR AU TERME DE L'ENQUÊTE EST UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS OU PORTANT REFUS D'AUTORISATION.

MONSIEUR ROBERT GABELMANN, CADRE SNCF RETRAITÉ, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

MONSIEUR MICHEL PERALDI, ANCIEN SOUS-PRÉFET – ADMINISTRATEUR TERRITORIAL HORS CLASSE, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT.

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER SERA DÉPOSÉ EN MAIRIES DE BOERSCH, OTTROT, OBERNAI, BERNARDSWILLER ET SAINT NABOR OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET OU LES ADRESSER PAR ECRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR AU SIEGE DE L'ENQUÊTE EN MAIRIE D'OTTROT.

CE DERNIER RECEVRA PERSONNELLEMENT LE PUBLIC AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS À LA MAIRIE DE SAINT NABOR :

- LUNDI 7 AVRIL 2014 DE 16H30 À 19H30
- MERCREDI 16 AVRIL 2014 DE 9H00 À 12H00
- VENDREDI 25 AVRIL 2014 DE 16H00 À 19H00

À LA MAIRIE D'OBERNAI :

- JEUDI 24 AVRIL 2014 DE 14H00 À 17H00

À LA MAIRIE DE BERNARDSWILLER :

- LUNDI 28 AVRIL 2014 DE 16H00 À 19H00

À LA MAIRIE DE BOERSCH :

- MERCREDI 9 AVRIL 2014 DE 14H00 À 17H00

ET À LA MAIRIE D'OTTROTT :

- MARDI 8 AVRIL 2014 DE 9H00 À 12H00


- LUNDI 12 MAI 2014 DE 9H00 À 12H00

À LA FIN DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER COMPRENANT LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRA ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIES DE BOERSCH, BERNARDSWILLER, OTTROTT, OBERNAI, SAINT NABOR, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE MOLSHEIM, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE SÉLESTAT-ERSTEIN ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU 212).

LE PREFET

P. le Préfet

L'Attaché principal



Jean-Christophe NOTTER